

TROUSSEAU DES ELEVES INTERNES 2023 2024

Le trousseau des élèves internes, compte tenu qu'elles rentrent toutes chaque semaine, est réduit au minimum.

Il comprend :

- 1 couette (traitée anti-feu conseillée) + housse de couette (à changer tous les 15 jours) ;
- 1 drap housse pour lit d'une personne (à changer tous les 15 jours) ;
- 1 alèse ;
- 1 traversin / ou oreiller + housse (à changer tous les 15 jours) ;
- Linge de toilette et linge personnel pour la semaine dont une serviette, une robe de chambre ou un peignoir de bain (le marquage du linge est conseillé) ;
- 1 sac à linge sale ;
- 1 cadenas de sûreté pour l'armoire individuelle de préférence à clé, un double des clefs pourra être confié à un CPE ;
- 1 paire de chaussons (port obligatoire dans le dortoir).